



Pêche dans un étang artificielle privé

Par **BUSMEY_old**, le **25/06/2007** à **17:08**

A PIERRELATTE (drome) il existe un étang , je dirais une ancienne carrière , ou là la gendarmerie m'a dit qu'il appartient à un groupe nucléaire . Il y a une clôture vandalisée , donc un accès libre ... Ai-je le droit d'accéder à pied et de pêcher dans cet étang ? Si non , quel risque ? Merci de votre réponse et bien sincèrement .

Par **Jurigaby**, le **25/06/2007** à **18:09**

Bonjour. Pénalement, il ne me semble pas que vous risquiez quoi que ce soit dans la mesure où l'infraction de violation de domicile n'est pas applicable en l'espèce.

Par **Adam Kadamon**, le **25/06/2007** à **19:40**

Effectivement vous ne risquez pas grand chose, si ce n'est des infractions mineures spécifiques à la législation locale, dont la connaissance relève du parcours du combattant. Dans votre cas, il faut savoir que dans les plans d'eau (hors domaine public), le droit de pêche appartient au propriétaire du fond. Les propriétaires d'un droit de pêche doivent entretenir les berges et le lit du cours d'eau. Le droit de pêche peut être accordé à une association agréée de pêche et de pisciculture désignée par l'administration, soit à la fédération départementale des associations agréées. Sachez que si il s'agit d'eau close (on parle d'eaux closes lorsqu'une pièce d'eau comme un étang, un lac... n'est pas alimentée par un cours d'eau et ne communique pas avec un cours d'eau), aucune réglementation législative ne s'applique (pas de fermeture, ni de maille, etc...). Pour y pêcher, seule l'autorisation du

propriétaire (condition nécessaire et suffisante) est requise : il n'est pas nécessaire de s'acquitter d'une taxe piscicole ni d'être membre d'une AAPPMA.rnrnEn conséquence, je vous invite à prendre contact avec l'AAPPMA GAULE PIERRELATTINE, qui est la société de pêche locale.rnrnMaison des Associationsrn1 avenue Maréchal Dalattre de Tassignyrn26700 PIERRELATTErnLieu de pêche : PIERRELATTErntél : 0475964031rnPrésident : M. Roustant JacquesrnrnE-mail : lagaulepierre lattine@laposte.netrnSite Internet : <http://perso.wanadoo.fr/gaule.pierrelattine>rnrnCordialement,